

J'avoue ne pas avoir connu bien intimement mon regretté collègue avant de le rencontrer au Conseil privé. Là, il jouissait de l'estime de tous ses collègues qui admiraient son jugement sain et la part utile qu'il prenait à l'étude des questions et des problèmes dont nous étions saisis. J'ai eu l'avantage d'assister avec lui à une session de la Société des Nations à Genève où je n'ai entendu à son endroit que des éloges de la part des membres des comités dont il a fait partie.

C'était un camarade des plus charmants, possédant le sens de l'humour. Il avait été élevé dans le petit village de Glencoe, dans le comté de Middlesex. Un jour qu'il peinait sur un problème qui semblait l'absorber entièrement, je lui demandai à quelle grave question il portait une attention si minutieuse et il me répondit avec affabilité: "Je me demande tout simplement ce que pensent mes bonnes gens de Glencoe de cette question d'ordre international." On le trouvait souvent en profonde discussion avec l'honorable Sénateur qui se trouve à ma droite (L'honorable M. Euler) et je croyais qu'ils échangeaient leurs vues sur les questions dont devaient être saisis l'une ou l'autre des deux Chambres ou les comités. Je finis par découvrir que l'objet de leurs discussions n'était autre que la prédestination. Apparemment, ils n'étaient pas du même avis sur cette question fort controversable et je crus comprendre que peut-être la doctrine de l'église Baptiste et celle de l'église luthérienne ne s'accordaient pas sur ce point.

Vu que depuis quelques années la santé du sénateur Elliott laissait à désirer, sa mort ne fut pas une bien grande surprise pour nous. Celle du sénateur Horsey en fut une plus grande. Il était du même âge que le sénateur Elliott et nous avait toujours paru être en parfaite santé. Son physique même inspirait la force et rappelait la structure du parfait athlète. Ses yeux bleus et son sourire accueillant laissaient tout de suite deviner sa bonté d'âme et expliquaient sa popularité. C'était un partisan convaincu, mais sa bienveillance s'étendait à tous. Il se montrait philanthrope envers tout le monde. Un jour, il vint me voir au Conseil privé pour m'exposer la détresse de la famille d'un de nos collègues dont la vie baissait de jour en jour. Je me rappelle tout le soin qu'il prit pour alléger la peine de cette famille dans cette situation difficile. Les incidents de ce genre se sont produits plusieurs fois dans la vie de notre regretté collègue.

Feu le sénateur Horsey vit le jour et reçut son instruction à Kingston. Il devint bachelier ès arts de l'université Queen's de cette ville. Dans sa carrière commerciale il s'inté-

ressa par dessus tout à des compagnies d'assurance dont les opérations s'étendaient jusqu'en Orient, ce qui le força à faire de nombreux voyages dans plusieurs parties du monde. Il s'intéressa de très près aux différentes entreprises de service public qui desservent la région d'Ottawa. Il s'intéressa toute sa vie à l'université Queen's dont il fut administrateur pendant plusieurs années. Il fut toujours bien disposé envers toutes les questions d'éducation, dans toutes les sphères, et leur accorda toujours son appui. L'intérêt profond qu'il portait aux affaires publiques devait le conduire à la politique. Il s'était déjà beaucoup occupé des questions propres à sa ville et aussi au pays tout entier de sorte qu'il était bien préparé à servir ses concitoyens mais, bien qu'ayant plusieurs fois brigué les suffrages comme candidat à la Chambre des communes, il ne fut jamais élu. En 1928, il fut nommé au Sénat où, grâce à ses vastes connaissances de la chose publique, il put rendre des services signalés dans nos comités permanents. Il prit plusieurs fois la parole dans cette enceinte et toujours produisit un bon effet. Les chefs de son parti recherchaient ses conseils et pouvaient toujours compter sur son avis loyal et désintéressé.

Il vécut heureux en compagnie d'une femme très intelligente et dévouée à qui je désire exprimer, en mon nom et au nom de tous mes collègues, nos condoléances les plus vives.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Il y a à peine quelque temps nous entendions ici même le sénateur Horsey exprimer en termes émus et convaincants, comme il savait si bien le faire, le regret que lui causait la mort de certains sénateurs. Voici qu'aujourd'hui c'est lui-même que nous pleurons, lui que nous estimions si profondément. Le sénateur Horsey a pris une part active et utile aux travaux de cette Chambre. Gentilhomme dans toute la force du mot, aimé de tous les membres du Sénat, sa mort sera, certes, vivement regrettée.

Je m'associe au très honorable leader pour exprimer, au nom de tous les honorables sénateurs de ce côté-ci de la Chambre, nos condoléances les plus vives à madame Horsey et aux membres de sa famille.

La mort de notre regretté collègue le sénateur Elliott est une perte considérable, non seulement pour le Sénat, mais aussi pour la vie publique du Canada. Nous savons tous quel brillant avocat il fut. Plus tard, il devint membre de l'Assemblée législative de sa province natale, puis vint à Ottawa à titre de membre de la Chambre des communes et ensuite de ministre de la couronne. Il fut enfin nommé au Sénat. On peut dire du sénateur Elliott qu'il a consacré sa vie au

Le très hon. M. DANDURAND.